

DEC211468DR04

Décision portant cessation de fonctions de Mme Laurence FERLAZZO assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR9001 intitulée Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC162877DR04 portant nomination de Mme Laurence FERLAZZO aux fonctions d'AP à compter du 01/01/2017 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par Mme Laurence FERLAZZO, dans l'unité du CNRS n° UMR9001, à compter du 01/03/2021.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 19/02/2021

Le directeur de l'unité
Giancarlo FAINI

Pour le CNRS,
Visa du délégué régional
Benoît FORËT

